

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCEX

**CIRCULAIRE
13 janvier 2011**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Les mines de fer consolidées Thompson Limitée (CLM)
Plan d'arrangement**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Les mines de fer consolidées Thompson Limitée (la « Société ») a annoncé le 11 janvier 2011 qu'elle avait conclu une convention définitive (la « convention d'arrangement ») après les recommandations de son conseil d'administration, de son actionnaire principal et des membres de sa haute direction. Aux termes de cette convention d'arrangement, Cliffs Natural Resources Inc. acquerra dans le cadre d'un plan d'arrangement (l'« arrangement ») toutes les actions ordinaires en circulation de la Société au prix de 17,25 \$CA par action ordinaire. L'arrangement implique une prime de 30% par rapport au cours de clôture des actions de la Société, ainsi qu'au cours moyen pondéré en fonction du volume sur 20 jours au 10 janvier 2011, valorisant de ce fait la Société à approximativement 4,9G \$CA.

L'arrangement est conditionnel à l'approbation d'au moins 66 2/3% des actionnaires de la Société, de même qu'aux approbations réglementaires nécessaires. La clôture de la transaction devrait se réaliser au début du deuxième trimestre de 2011.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTION SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 014-2011